

► Ouvrir la porte à d'autres critères de choix

Pour choisir un logement (quand on a le choix!), on prend généralement en compte la situation, le loyer, l'espace, la luminosité et la qualité de l'équipement. Dans l'optique du développement durable, on peut également intégrer d'autres critères: distance séparant le logement du lieu de travail, proximité des infrastructures de base, consommation d'énergie et impact sur l'environnement.

Plus cher, mais plus près?

Lorsqu'on choisit un appartement, c'est souvent pour longtemps. En comparant les prix des loyers, il vaut la peine de considérer le gain de temps et les économies sur les frais de déplacement que l'on pourrait réaliser avec un logement proche des transports publics ou de son lieu de travail. Si ce dernier se situe à 15 km du logement, sans accès aux transports publics, on dépense Fr. 100.- par mois rien qu'en frais d'essence – sans parler du temps perdu et des nuisances provoquées par les déplacements motorisés. www.tpg.ch

Coopérative d'habitation?

Dans une coopérative d'habitation, les membres souscrivent à des parts sociales (de Fr. 15'000 à 30'000.- selon la taille du logement). Ces parts permettent d'acquérir un immeuble ou de le construire, souvent selon des critères respectueux de l'environnement, puis de louer un appartement dans des conditions avantageuses. La coopérative s'occupe elle-même de la gestion de son immeuble. En cas de déménagement d'un membre, la part sociale est reprise par le nouveau locataire.

Renseignements: www.codha.ch ou Groupement des coopératives d'habitation genevoises (tél. 022 906 05 90, secretariat@gcoophab.ch).

Une grande villa?

Une grande villa peut avoir un impact considérable sur la consommation d'énergie et d'eau – ainsi que de pesticides pour l'entretien du jardin. L'éloignement de certains quartiers résidentiels oblige à utiliser un véhicule à moteur pour tout déplacement. Mais il existe des moyens d'agir en faveur du développement durable: eau chaude chauffée par le soleil; jardin offrant des espaces sauvages pour les oiseaux et les papillons; trajets à vélo pour garder la forme.



Une colocation?

Partager son logement avec un colocataire ou louer une chambre à un(e) étudiant(e) permet de ménager l'environnement en réduisant les besoins individuels en surface habitable, en chauffage et en équipement. C'est également un bon moyen de réduire son loyer et, pourquoi pas, de rompre avec la solitude.

Construire ou rénover?

Qu'on construise ou qu'on rénove, l'utilisation de matériaux écologiques labellisés permet de préserver les ressources naturelles et de ménager sa santé en diminuant les polluants intérieurs. Le Centre Info Pro-CIP du Service cantonal de l'énergie renseigne sur les possibilités d'économie d'énergie (isolation, éclairage, etc.) et sur les énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude (solaire, bois, pompe à chaleur, etc.) www.geneve.ch/scane, voir également la fiche N° 12 « Bricolage ».

Labels



Les matériaux de construction Natureplus respectent l'environnement et ne présentent aucun risque pour la santé. www.natureplus.org



Bois pour construction et rénovation garantissant une gestion forestière respectueuse de critères écologiques et sociaux. www.fsc.org

MINERGIE

Le label MINERGIE® garantit confort d'habitation, silence et consommation d'énergie réduite. www.minergie.ch, tél. 0800 678 880

Toujours plus d'espace par personne

Depuis 1960, la population suisse s'est accrue d'environ un million et demi de personnes. Dans le même temps, il s'est créé autant de nouveaux ménages: il y en a désormais plus de 3 millions pour 7,2 millions d'habitants. Cette multiplication des ménages – outre le fait qu'elle contribue à la pénurie de logements – accroît les impacts sur l'environnement. Chaque personne réclame désormais davantage d'espace pour vivre, davantage d'énergie pour se chauffer et s'éclairer, davantage d'appareils électroménagers et électroniques. Sans parler de l'augmentation du volume d'eaux usées et de déchets. Les logements étant de plus en plus éloignés des lieux de travail, on voit se multiplier les véhicules à moteur, utilisés pour des trajets toujours plus longs.

Un phénomène général

Une étude de l'Université du Michigan (USA) portant sur 141 pays a montré que cette augmentation de l'espace occupé pour se loger est un phénomène assez général. La disparition de zones naturelles face aux nouvelles constructions n'est due que pour moitié à l'accroissement de la population. Elle s'explique aussi par le fait que les gens vivent de moins en moins en famille et que les ménages sont de plus en plus petits. Même dans les pays où la population baisse, la demande en logements et en espace augmente. Par ailleurs, dans les pays industrialisés, on bâtit des maisons individuelles de plus en plus grandes, alors que près d'un quart des habitants de la planète vivent dans des abris inadéquats – sans parler de ceux qui n'ont pas de logement...

Des besoins croissants en énergie

Un tiers de l'énergie consommée dans le monde est utilisée dans les habitations pour se chauffer, se rafraîchir, cuisiner, s'éclairer, se divertir ou faire fonctionner divers équipements (ascenseurs, pompes, etc.). Cette consommation représente 12% des émissions globales de gaz à effet de serre. Nos sociétés recherchant toujours davantage d'espace et de confort, cette demande en énergie continue de croître rapidement. Les statistiques suisses de l'année 2000 montrent qu'on utilise en moyenne 44 m² habitables par personne, soit 10 m² de plus qu'en 1980. Et on chauffe davantage les logements et les espaces communs. L'Agence internationale pour l'énergie (AIE) prévoit que la demande mondiale en électricité doublera entre 2000 et 2030. La part qui croît le plus rapidement est précisément celle des logements.

Pour en savoir plus

Groupement des coopératives d'habitation genevoises

Case postale 1379, 1211 Genève 1
Tél. 022 906 05 90, fax 022 732 06 55
secretariat@grcoophab.ch

www.logement-durable.ch

Site «Habitat et développement durable» de l'Office fédéral du logement (OFL).

www.maisonsante.ch

Conseils pratiques pour le logement et l'aménagement.

www.air-interieur.org

Informations sur la pollution de l'air dans les logements.

Brochure

«L'été au frais, les bons tuyaux pour se protéger de la chaleur en faisant des économies», gratuit auprès d'Environnement-Info, tél. 022 327 47 11.

Livre

«Notre habitat écologique: Détails pratiques d'une expérience réussie», Annie Bertrand, Ed. du Dauphin, 2002.

Réduire la facture (et l'effet de serre)



A Genève, l'habitat constitue la première source de gaz à effet de serre. Quand on est locataire au bénéfice d'un chauffage central, on paie son mazout ou son gaz par le biais des charges. Chacun peut agir sur la consommation durant la saison froide en limitant

la température de son logement et en évitant de laisser les fenêtres ouvertes trop longtemps (aérer généreusement, mais seulement quelques minutes). Si tous les voisins en faisaient autant, la quantité d'énergie nécessaire au chauffage d'un immeuble pourrait être sérieusement diminuée et les montants remboursés par la régie atteindraient l'équivalent d'un mois de loyer.

A titre d'exemple, voici la consommation d'énergie d'un appartement de trois pièces par saison de chauffage, en fonction de la température choisie et du comportement des habitants:

- 21° C, avec chambre à coucher plus fraîche et brèves aérations: **600 litres de mazout**
- 23° C, avec la même température partout et des fenêtres trop souvent ouvertes: **800 litres de mazout.**

Les médecins mettent en garde contre les logements surchauffés: plus la température est élevée, plus l'air est sec et propice au développement des allergies. Vivre à 20° C est à la fois sain et écologique.